

L'élaboration de ces documents sera interprétée par le service préfectoral de la Direction de l'Extension de Paris comme en signe positif. Sa recommandation adressée à la Mairie de Fontenay-aux-Roses ira d'ailleurs dans ce sens (« Il serait peu opportun de poursuivre le lotisseur au moment où il fait preuve de bonne volonté »).

Les premières autorisations de construction dans le lotissement des Épinettes seront accordées en 1932. Cependant, le décès de Félix Boncorps (1937) puis la Seconde Guerre mondiale retarderont la mise aux normes des lieux. En 1950, différents problèmes inhérents à l'assainissement seront toujours à régler...

***L'Archive de la Quinzaine n° 283***

*Du lundi 27 avril au samedi 9 mai 2015:*

***L'inconnu trouvé au télégraphe  
(1871)***

Les Archives municipales vous accueillent  
le mardi de 13h30 à 18h00  
/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 /  
le jeudi de 9h30 à 12h30 / le vendredi de 9h30 à 12h30  
ou sur rendez-vous.

David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12  
[documentation@fontenay-aux-roses.fr](mailto:documentation@fontenay-aux-roses.fr)

Adresse :

Archives municipales  
75 rue Boucicaut ou 10 rue Jean Jaurès  
92260 Fontenay-aux-Roses

Retrouvez les Archives municipales sur

<http://www.fontenay-aux-roses.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>



***L'Archive de la Quinzaine<sup>1</sup> n°282***

*Du lundi 13 avril 2015 au samedi 25 avril 2015*

***Le lotissement des Épinettes  
(vers 1929)***

En 1926, Félix Boncorps vend un terrain divisé en 6 lots situé entre Fontenay et Châtillon (entre la rue des Pierrelais et la rue Blanchard).

Pour desservir l'ensemble, les nouveaux propriétaires ont abandonné une bande de leur parcelle et une voie a été percée (le sentier des Épinettes future rue Pierre Brossolette). Mais, ces opérations non déclarées à l'administration ont engendré une réaction en chaîne : rapport du garde-champêtre au Maire signalant le lotissement sauvage (1927), Maire saisissant la Préfecture qui bloque le projet (1928), constructions arrêtées...

Devant le refus de l'administration de délivrer les autorisations de construction, Félix Boncorps doit donc faire élaborer un projet qui respecte les prescriptions réglementaires (1600 m<sup>2</sup> d'espaces libres pour un lotissement de 6400 m<sup>2</sup>, bouches de lavage, éclairage, distribution d'eau, largeur des trottoirs...). Un plan est présenté par la même occasion (série T non coté) :

---

<sup>1</sup> Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

# LOTISSEMENT DES EPINETTES

